

## FACILITATRICE, QU'ES-CE QUE ?



Céline Babé, facilitatrice à la Mife du Territoire.  
Photo L.V.Montbéliard).

Céline Babé est facilitatrice à la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (Mife) du Territoire de Belfort. Une mission de service public.

*« La mise en œuvre des clauses sociales est une démarche partenariale qui implique de nombreux acteurs : élus, entreprises, structures d'insertion... Mon travail consiste à animer cette démarche »,* explique-t-elle.

Céline Babé assiste les maîtres d'ouvrage dans le choix et la rédaction de la partie du marché qui concerne les clauses sociales, prend en compte les besoins de l'entreprise, contribue à rapprocher les entreprises et les structures d'insertion par l'activité économique et rend compte au maître d'ouvrage.

*« Les clauses sociales se sont principalement développées dans le BTP mais d'autres possibilités sont envisageables »,* ajoute la facilitatrice.

Mi-septembre, le conseil départemental et la Mife ont organisé une journée d'information et d'échanges sur ce thème dans le cadre de la réforme des marchés publics et du plan local pour l'insertion par l'emploi. N'importe quelle entreprise peut répondre à un appel d'offres public ou privé. Les maîtres d'ouvrage peuvent inscrire le recours à un public en insertion comme une condition d'exécution d'un marché ou comme critère de notation d'une réponse d'appel d'offres (au même titre que le prix, les délais d'exécution, la valeur technique...).